

FONDATION



Sauvegarder le patrimoine et construire l'avenir ...

**Souscription
pour la restauration
de la forteresse
de Montaigu-le-Blin (Allier)**



Depuis 2007, la basse cour, grâce aux travaux effectués par les jeunes bénévoles internationaux, est à nouveau accessible au public. Des visites sont organisées et la forteresse figure sur les guides touristiques du Bourbonnais.

Aidez-nous à sauver la tour est !

Aujourd'hui, la tour est un des éléments les plus fragiles de la structure : notre priorité est donc de consolider l'ensemble de cette tour majeure.

Sa restauration est estimée à environ 90 000 €.

Cette somme permettrait la consolidation du corps de la tour et du couronnement du haut de la tour.

La Fondation du Patrimoine soutient le projet de restauration de la forteresse de Montaigu-le-Blin en apportant la possibilité de l'avantage fiscal.



Côté intérieur, vue depuis la haute cour.



La tour est : vue extérieure depuis la basse cour.

Cette tour renferme une pièce accessible par la haute cour.



Elle jouxte la tour sud et la grande salle.

Depuis plus d'un siècle, la tour nord-est qui la sépareit du logis des Chabannes est écroulée, créant une fragilité de la base de la tour est.

La restauration permettrait l'ouverture d'espaces plus importants dans la forteresse et la possibilité d'activités culturelles appropriées moins limitées. Les groupes de visiteurs seraient aussi plus conséquents et entraîneraient de facto, une vie culturelle plus intense dans le territoire de Varennes-Forterre.

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation:

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

MEMBRES FONDATEURS

- AXA
- Bellon S.A (Sodexo-Alliance)
- Crédit Agricole SA
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Electricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et jardins de France
- Fédération française du Bâtiment

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DELEGATION AUVERGNE

60, rue Henri Barbusse
63000 CLERMONT FERRAND

Tel : 04 73 32 99 80

delegation-auvergne@fondation-patrimoine.com

www.fondation-patrimoine.com



études ET chantiers
Espace Central

3, rue des Petits Gras
63000 CLERMONT-FERRAND

Tel : 04 73 31 98 00

ecec@unarec.org

www.unarec.org

Plan d'ensemble du château et ses différents chantiers

